



Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Une instance de prévention pour améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels

Le CHSCT peut être contacté en cas :

- **de problèmes relatifs à la santé, la sécurité et aux conditions de travail des personnels ;**
- **d'accident en lien avec le travail ;**
- **de violence au travail ;**
- **de danger grave et imminent.**

Pour de plus amples informations sur l'instance, consultez PARTAGE :

- ↪ **Vie de l'agent ;**
- ↪ **Santé et Sécurité au Travail ;**
- ↪ **CHSCT Informations générales.**

Contactez votre secrétaire du CHSCT, représentant du personnel dans le département de Meurthe et Moselle :

Collèges - Ecoles

Personnels des services départementaux :

secretaire-chsct54@ac-nancy-metz.fr

☎ 03.83.93.56.71

Les médecins de prévention de l'Académie Nancy-Metz :

Docteur Sophie DIETSCH

Docteur Valérie HAUVY

Docteur Agnès MARCHAL

ce.medecine-prevention@ac-nancy-metz.fr

☎ 03.83.86.20.72

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail de l'Académie Nancy-Metz :

Madame Joséphine SALZGEBER

josephine.salzgeber@ac-nancy-metz.fr

☎ 03.83.86.21.51